

Des Collèges de la CEI

Pour qu'il y ait violence, il faut 3 éléments : des Actes, des Victimes et des Auteurs :

- Les actes ont été décrits et qualifiés dans les plaintes, auxquelles la Commission n'a pas accès. Le travail de la Gendarmerie est à refaire, en toute indépendance !
- Plusieurs groupes de victimes existent, non seulement de Bétharram, mais aussi d'autres établissements où ont sévi des membres de la Congrégation. Leurs représentants composent un « Collège des Victimes de Violences ».
- Aux côtés de la Congrégation, les représentants de l'Enseignement Catholique sont « intéressés » par les travaux de la Commission. Ils ont en effet découvert avec stupéfaction que des violences se sont produites dans cet établissement scolaire qui avait totalement échappé à leur contrôle pendant 45 ans. Diou biban !
- Comme preuve de leur « intérêt », nous attendons la fourniture de la liste des membres de l'OGEC de Bétharram de 1964 à 2009, cette organisation fantôme qui a commandité les violences en recrutant, nommant et employant nos bourreaux.
- Il manque une catégorie d'acteurs, les Kapos, qui hésitent à se faire connaître et qui préfèrent se terrer pour éviter les représailles. Une double appartenance possible aux victimes et aux bourreaux leur confère une situation particulière.
- La présence des Scouts et Guides de France nous surprend. Qu'ont-ils à voir avec des faits concernant Bétharram ? En les associant aux bourreaux, vous leur donnez rôle qu'ils n'ont pas eu. Nous serions choqués de les voir assimilés aux Kapos.
- Par contre, nous suggérons à la Commission d'intégrer les successeurs de l'APEL de Bétharram. Dans l'article 2 (But) de ses statuts, le paragraphe 1 affirme son inconditionnelle « collaboration avec les éducateurs ». Les « éducateurs » de Bétharram sont souvent cités comme auteurs des violences. « Collaborer » avec eux, le mot est fort et ses relents sont lugubres.
Si la Commission envisage d'organiser des reconstitutions, ils pourront assurer le rôle du Chœur des Collabos, psalmodiant « *Dormez, braves gens ! Tout va bien à Bétharram.* » pendant que les coups pleuvent sur les victimes.

En assumant l'existence, aux côtés du Collège des Victimes de Violences (CVV), d'un « Collège des Auteurs de Violences » (CAV), la Commission clarifierait la situation.

Note : Des victimes nous ont signalé l'absence de récapitulatif de déclaration.